



# Equilibre militaires-civils

## ➤ Le ministre a tranché

**D**ès janvier 2014, **Force Ouvrière** avait alerté le ministre de la Défense sur la problématique des postes du soutien identifiés comme « postes militaires » alors qu'ils ne comportaient aucun caractère projetable ou opérationnel. Cette situation que nous dénonçons depuis plusieurs années avait atteint son paroxysme dans la constitution des REO, notamment des BDD et GSBDD.

Afin d'étayer ce constat, **Force Ouvrière** avait, durant plusieurs mois, réalisé une étude approfondie des REO de l'ensemble des armées et services. Nous avons, par la suite, présenté le résultat de nos travaux au ministre et à son cabinet. Face à l'insistance de **Force Ouvrière**, le ministre avait pris la décision de confier la rédaction d'un rapport sur le sujet au Contrôle Général des Armées.

Après plusieurs mois consacrés aux études contradictoires par l'EMA et les employeurs et alors que nous craignons qu'il finisse comme d'autres aux oubliettes, le rapport du CGA a enfin été remis hier, 28 juin 2016, au cours du CTM aux organisations syndicales. C'est la preuve que **lorsque l'on revendique avec des arguments étayés et que l'on reste pugnace, on peut se faire entendre.**

Le ministre a affirmé que ce rapport devait aboutir à des décisions concrètes, dès 2017. Une première réunion est d'ores et déjà programmée entre la DRH-MD et les organisations syndicales, le 8 juillet à 14h30.

**Force Ouvrière publiera** très rapidement son analyse du rapport et gardera comme ligne directrice sa revendication, reprise allègrement et sans vergogne par d'autres organisations syndicales, de voir rééquilibrer les effectifs militaires-civils sur trois volets :

- Recrutements 4139-2 car il est normal d'assumer une politique de reconversion dans ce cadre.
- Recrutements externes indispensables pour renouveler les compétences et améliorer la pyramide des âges.
- Avancements par des plans de requalification permettant de répondre aux besoins sur les postes à responsabilité notamment.

Une telle manœuvre ambitieuse ne pourra être réalisée qu'avec le concours de l'EMA et des employeurs et devra s'étaler sur plusieurs années.

**Ce dossier, porté par Force Ouvrière** depuis des années, ne doit en aucun cas se transformer en combat contre les personnels militaires sous peine d'un échec assuré. Cela pourra au contraire déboucher sur des perspectives réelles de parcours professionnels entraînant plus de postes à l'avancement et plus de possibilités de mobilités fonctionnelles. C'est en tous cas ce que continuera de porter Force Ouvrière.

Ce rapport constitue un pas décisif en matière de rééquilibrage des effectifs militaires-civils sur les fonctions de soutien et démontre que lorsque l'on construit des projets en y travaillant sérieusement, on parvient encore à obtenir des avancées. C'est tout le sens de l'action de Force Ouvrière, convaincue de la justesse de ses analyses.

Paris, le 29 juin 2016

